

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2023

Présent.e.x.s : Gerd Rothenberg ; Christopher Horta ; Nicolas Rault ;
Excusé.e.x.s : Antonio Latella ; Rosalie Bouhet ; Enora Stein ; Leonhard Unterlechner ; Elsa
Pais
PV : Enora Stein ; Christopher Horta

18h15 GT GENRE - CUAE
Week-end de travail et d'autoformation
Léo

Le GT Genre de la CUAE organise un weekend d'autoformation du 1^{er} au 3 septembre ayant pour but d'aborder les problématiques de genres à l'Université. Plusieurs ateliers auront lieu, notamment un débriefing du travail autour du travail sur les toilettes non genrées à l'Université, un atelier sur la santé sexuelle et un atelier sur les pratiques d'écritures et de communication à l'Université et au GT genre. Le forfait pour les repas a été établi à base d'un panier virtuel.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 33,70.-), aux frais de repas (CHF 428,55.-) ainsi qu'aux frais d'impression

La demande de subvention s'élève à CHF 495,25.-.

Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 CUAE

Abonnements médias

Léo

La CUAE demande un financement pour des abonnements à divers journaux, comprenant des parutions de presses romandes et francophones. Ces journaux seront mise à disposition dans le nouvel espace prévu pour accueillir les associations d'étudiant.e.x.s, l'ancien bureau de la mobilité. Certains journaux étant déjà disponible à la bibliothèque d'Unimail, la CUAE justifie le double abonnement car le nouvel espace serait plus propice à ce genre de lecture et qu'elle dépose la subvention suite à une demande des associations qui intégreront ce nouvel espace.

La demande comprend la participation aux frais d'abonnement (CHF 2'128.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'128.-.

Décision : La demande de subvention est refusée.

La Commission ne juge pas opportun de financer les abonnements à des journaux, car plusieurs de ces journaux sont déjà disponibles à la bibliothèque d'Uni-Mail. De plus ces journaux sont actuellement déjà payé par la subvention ordinaire de la CUAE et la Commission considère que les subventions extraordinaires doivent servir à financer des projets associatifs en premier lieu, pas les journaux de presse.

18h30 CUAE

Apéritifs assemblées générales et assemblées des délégué.e.x.s

Léo

La CUAE dépose une demande groupée pour les apéritifs de clôture de ses assemblées générales et de ses assemblées des délégué.e.x.s qui ont lieu durant le semestre. Concernant ces dernières, plusieurs associations ont fait part de leur envie de prolonger les assemblées des délégué.e.x.s dans un moment informel afin de créer du lien entre leurs associations respectives.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 1'600.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'600.-.

Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 Club Genevois de Débat*Gala des 10 ans**Jacques & Laurie*

Le Club Genevois de Débat désire fêter ses 10 ans, le 16 septembre, en invitant les ancien.ne.x.s membres, les professeur.e.x.s et les intervenant.e.x.s qui ont permis de construire et de faire vivre l'association. L'événement permettra de faire l'historique de l'association ainsi que d'échanger autour de la thématique de la liberté d'expression. Pour ce faire, un diner est prévu et sera entrecoupé de diverses interventions permettant l'échange, comme des activités de team-building et de co-construction de projets. L'association prévoit de mettre en place une communication externe, permettant d'ouvrir l'événement au public. Enfin, l'événement se clôturera sur l'annonce des prochains projets de l'association. Des demandes de financement ont déjà été effectuées envers de tiers publics et privés. Les étudiant.e.x.s ont ainsi obtenus 3'000 CHF grâce à la cotisation de leurs membres.

La demande comprend la participation ~~aux frais de salle (CHF 4'860.-)~~, aux frais d'impression (CHF 132,47.-), aux frais de repas (CHF 200.-), ~~aux frais de décoration florale (CHF 497,10.-)~~, ainsi qu'aux frais de technique (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5'889,57.-.

Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de CHF 1733.-

Concernant la location de la salle, la Commission rentre choisi de financer sur la base du deuxième devis présenté par l'association, car les frais encourus sont plus proportionnels aux subventions accordées par le passé pour des événements consacrés à fêter l'anniversaire d'une association. De plus, la Commission ne finance pas les décorations pour ce genre d'événement, qui peuvent être pris en charge par l'association.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 Pousse-Pouce*Compétition d'auto-stop 2023**Bastien & Anass*

L'association Pousse-pouce dépose une demande de fonds pour l'organisation de sa compétition annuelle d'auto-stop. Cette édition commencera avec un petit concert de fanfare pour motiver les gens. Des défis seront proposés durant le parcours afin d'obliger les participant.e.x.s à rencontrer les habitantx.e.s, condition nécessaire pour gagner la compétition. Le but est de partager les voyages entre elleux. L'association précise que la compétition n'est pas fermée aux personnes n'étudiant pas à l'UNIGE, mais la majorité des participant.e.x.s aux événements de Pousse-Pouce viennent de l'Université.

La demande comprend la participation aux frais d'hébergement (CHF 6'300.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 6'300.-.

Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 6'000.

La Commission rappelle que la subvention doit bénéficier aux étudiant.e.x.s de l'UNIGE car ce sont eux qui paient les taxes fixes et alloue une subvention de 50 CHF par étudiant.e.x.s jusqu'à un plafond de 6'000 CHF maximum.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

La séance se termine à 19 :56

PV fait à Genève le par Christopher Horta et Enora Stein